

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 05

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	17
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	17
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	61
6. PROGRAMME 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	65
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	67
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	68
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	69
7. PROGRAMME 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	71
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	73
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	73
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	73
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	74
ANNEXE	75

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Conformément à la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, la procédure de préparation du budget programme a introduit à la suite des travaux de Pré-Conférences budgétaires, l'étape cruciale de validation des programmes budgétaires des Administrations par une instance gouvernementale, en l'occurrence, le Comité Interministériel d'Examen des Programmes.

En 2009, notre pays s'est doté du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) comme nouveau cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementales. Dans ce document, le Cameroun s'est fixé comme objectif à atteindre à l'horizon 2020, la croissance économique accompagnée de la création d'emplois décents, de la réduction de la pauvreté et de la réalisation de l'ensemble des objectifs du millénaire.

Cet objectif s'inscrit dans une perspective plus longue, celle de sa vision de développement à long terme, à savoir devenir à l'horizon 2035, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité.

Le DSCE en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, fait suite à la promulgation de la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Cette loi met l'accent sur l'efficacité de l'action publique, la budgétisation par programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs, la gestion axée sur les résultats et la pluri-annualité des dépenses.

Ayant à l'esprit cette orientation stratégique, et les directives du nouveau régime financier, le CES est chargé de la promotion de la gouvernance qui constitue l'un des défis majeurs que le Gouvernement entend relever au cours des prochaines années pour inscrire le Cameroun au nombre des pays émergents où les droits des citoyens sont connus et respectés; un pays qui offre aux opérateurs économiques un environnement non seulement propice mais aussi attractif pour le développement de leurs affaires.

Le DSCE en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, découle de la promulgation de la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Cette loi met l'accent sur l'efficacité de l'action publique à travers la budgétisation pluriannuelle des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Conseil Economique et Social est une assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales et culturelles de la République. Il a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre elles, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale et culturelle du Gouvernement.

A ce titre, il est :

- saisi par le Président de la République des demandes d'études ou d'avis ;
- saisi pour avis des projets de loi de programmes ou de plans à caractère économique et social, ainsi que du projet de programme économique, financier, social et culturel du Gouvernement et peut être au préalable associé à leur élaboration ;
- à la demande du Gouvernement, appelé à procéder à des enquêtes sur la mise en œuvre du programme économique, financier, social et culturel du Gouvernement, sur l'évolution de la conjoncture, et propose des mesures susceptibles d'améliorer la production et la consommation ;
- appelé à émettre un avis sur certains autres projets ou propositions à caractère économique et social, certains projets de décrets d'application des lois ainsi que sur les programmes nationaux à caractère économique, social et culturel. Il peut également être consulté sur tout problème ou être associé à l'élaboration des mesures à caractère économique, social et culturel ;
- chargé d'élaborer chaque année au titre de l'exercice budgétaire un programme d'activités compte tenu des études qui lui sont confiées. Ce programme est soumis au Président de la République pour approbation ;
- chargé de participer aux missions économiques à l'intérieur ou à l'étranger, de même qu'aux comices, foires et expositions.

Les comptes rendus des travaux du Conseil ou les rapports sur les études effectuées sont transmis au Président de la République dans un délai de quinze (15) jours suivant la clôture des sessions ou la fin desdites études.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2014 du Conseil Economique et Social permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique de l'institution, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

- De manière générale, la première année de mise œuvre du budget programme aura permis au Conseil Economique et Social de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques à savoir :
 - Consolider la fonction de dépositaire de l'intérêt général de l'Etat en renforçant ce dernier dans son rôle de facilitateur et régulateur de l'activité économique et sociale ;
 - Améliorer l'environnement des affaires et consolider le partenariat entre le secteur public et le secteur privé ainsi que la gouvernance d'entreprise ;
 - Améliorer la participation des citoyens et de la société civile dans les affaires publiques.

Si ces premiers résultats peuvent sembler encourageants dans l'ensemble, des corrections profondes méritent d'être apportées à la présentation des programmes, au contenu des actions et à la mesure des performances attendus du Conseil Economique et Social.

II-1-1 Rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Conseil Economique et Social

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Gouvernance », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Conseil Economique et Social s'est fixé comme objectif stratégique: «**renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques**». Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions de l'institution : Pilotage et développement des attributions confiées au CES. L'appréciation de la performance globale de l'institution ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Pilotage et développement des attributions confiées au CES: Pour ce programme, le nombre d'interventions du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques va s'accroître de 4, se situant à 8 contre 4 prévue en 2013. De même, le taux de participation aux colloques internationaux est 30% actuellement contre 100% envisagé par an. Aussi, le nombre des rapports d'étude produits en 2013 qui est de 2 connaîtra une évolution pour atteindre les 3 envisagés.

II-1-2 Leçons apprises

Sans une coordination cohérente des programmes à l'intérieur d'un chapitre budgétaire, l'efficacité du budget programme risque ne pas être perceptible. Aucune action n'étant complète par elle-même, elle a besoin des matériaux provenant d'autres actions pour être réalisée. La coordination trouve ici son caractère impératif, pour réussir la mise en œuvre des programmes ;

- Le budget programme est une construction permanente. La vague 2014 des programmes budgétaires a montré que des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs ;

Il existe un besoin d'harmonisation de certains éléments de programmes, afin d'éviter par exemple d'avoir des indicateurs différents pour renseigner une même réalité, ou d'avoir des libellés d'actions différents donnant l'impression de traiter des réalités différentes. La mise en place d'une base de données, ou d'un répertoire des indicateurs permettrait de régler en partie ce problème qui pourrait être visible dans d'autres chapitres budgétaires ;

- Bien choisir les indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. Il faudrait un meilleur accompagnement dans la formulation des indicateurs.

II-1-3 Perspectives

- Renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
- Revoir les indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions ;
 - Mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- Poursuivre et intensifier en interne, la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;
- Mettre en place un intranet pour fluidifier la circulation de l'information sur les programmes au sein du Conseil Economique et Social;
- Revoir la présentation des documents budgétaires, afin que le PPA soit pour tous, le principal document servant de base à l'exécution du budget ;
- Passer à une exécution budgétaire en mode programme pour susciter une meilleure quête du résultat.
- Amélioration d'allocation budgétaire dans le CDMT central.

II-2 État de mise en œuvre des programmes ministériels en 2014 et mi-parcours 2015

Pour faire face à ses missions régaliennes, Le CES s'est attelé pour la période de référence 2013 – 2015 à réaliser, avec les ressources disponibles issues tant du budget de fonctionnement que de celui d'investissement, des actions prioritaires concourant à l'atteinte des différents objectifs sus évoqués. Le présent rapport d'exécution couvre la période notamment l'année 2014 dont l'exécution est achevée et l'année 2015 dont l'exécution est en cours au moment de l'élaboration du rapport.

Il s'agit ici, de présenter tour à tour :

1) Le bilan technique : il concerne le système d'information d'évaluation de la performance, le niveau de résultat des indicateurs de performance. **(Voir Annexe 1)**

2) Le bilan financier : il s'agira ici de donner le taux de consommation du budget global, du budget d'investissement et du budget de fonctionnement à date **(Voir Annexe 2)**

3) Les Difficultés rencontrées/propositions.

RAS

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Programme 1 : Pilotage et développement des attributions confiées au CES.

A mi-parcours de l'année budgétaire 2014, compte tenu de la dotation budgétaire qui lui a été allouée, le CES a mis en œuvre trois (03) actions Principales pour ce programme. Il s'agit de :

Action 1 : Consultation, avis et appui conseil

Dans le cadre de cette action, il est à relever, l'appui conseil auprès de l'Instance Stratégique du pays et les missions stratégiques commises par la Très Haute Hiérarchie.

Compte tenu de leur spécificité et de leur caractère hautement confidentielle d'une part et de leur sensibilité et de leur non programmation d'autre part, aucune dotation n'étant prévue à cet effet, cette action est entièrement supportée par le budget de fonctionnement du Secrétariat Général.

Action 2 : Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le CES a répondu jusqu'à présent à 3 (trois) invitations, notamment :

- Conseil d'administration de l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et des institutions similaires (AICESIS) ;

Date : du 13 au 14 Février 2014 à Rome en Italie

- L'Assemblée Générale de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux d'Afrique

Date : du 10 au 20 Février 2014 à Dakar au Sénégal ;

- Conseil d'administration de l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et des institutions similaires (AICESIS) ;

Date : du 21 Juin au 25 Juillet 2014 à Bucarest en Roumanie.

Toujours dans le cadre de la coopération internationale, quatre voyages d'une grande importance sont programmés et nécessitent une dotation spéciale, la dotation prévue pour cette action s'avère insuffisante. Il s'agit notamment :

- Voyage de CURAÇAO du 25 au 26 Septembre 2014 sur le thème « La croissance économique par le renforcement du capital humain et la performance industrielle »;
- Voyage de la Grèce du 09 au 10 Octobre 2014 sur le thème « le dialogue social, et les relations industrielles et dialogue civil : Quelles solutions et quel rôle pour les Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires dans les sociétés en mutation ? » ;
- Voyage de Corée prévue du 20 au 21 Novembre 2014 sur le thème « Le rôle des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires et du dialogue social dans la mise en place d'un socle de protection social pour tous ».
- Voyage au Maroc en Décembre 2014 ayant pour thème « Les pratiques des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires comme acteurs des dynamiques de changement, de la promotion du dialogue civil et de la démocratie participative en faveur d'une meilleure gouvernance ».

Action 3 : Etudes spécifiques commandées.

Dans le cadre de ses engagements au niveau international, et en vue du maintien de la dynamique des performances des contributions du Cameroun dans le fonctionnement des institutions internationales en la matière, le Conseil Economique et Social a mené Quatre études sur les thèmes suivants :

- *Thème 1 : Capital humain et les nouvelles sources de compétitivité nationale ;*
- *Thème 2 : Quel système éducatif pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en Afrique ?*
- *Thème 3 : Le rôle de Conseils Economiques et Sociaux et des organisations de la Société Civile dans la lutte contre la pauvreté ;*
- *Thème 4 : Le rôle de Conseils Economiques et Sociaux et du dialogue civil et social dans la lutte contre la criminalité économique*

En plus de ces études déjà menées, quatre autres doivent être traitées sur les thèmes ci-dessus cités dans le cadre des voyages en prévision.

Aucune dotation n'ayant été prévue pour cette action, ces études ont été financées par le budget de fonctionnement du Secrétariat Général.

Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel du CES.

Lors de notre passage au CIEP de Juillet 2013, il nous a été recommandé de nous mettre en harmonie avec les différents autres ministères sectoriels en ce qui concerne le programme support. Nous nous y sommes conformés et parmi les actions répertoriées pour ce programme, cinq couvrent nos besoins pour l'exercice 2014. Il s'agit de:

- Action 1 : la coordination et suivi des activités des services du CES ;
- Action 2 : les études stratégiques.et planification au CES ;
- Action 3 : la gestion financière et budgétaire au CES ;
- Action 4 : l'amélioration du cadre de travail ;
- Action 5 : le développement des ressources humaines.

Action 1 : la coordination et le suivi des activités des services du CES

Les principales activités de cette action concernent la mobilisation des fonds nécessaire au fonctionnement du Cabinet du Président du Conseil Economique et Social et du fonctionnement du Secrétariat Général.

Action 2 : les études stratégiques.et la planification au CES

L'action 2 a consisté l'élaboration du budget 2015 et notamment en l'actualisation des PAP, CDMT et PPA.

Action 3 : la gestion financière et budgétaire au CES

L'action 3 s'occupe essentiellement de la production des comptes matières, comptes administratifs et comptes gestion.

Action 4 : Amélioration du cadre de travail

Depuis une dizaine d'années, le CES s'est investi dans les travaux de construction de son immeuble siège. Ce projet a mobilisé la quasi-totalité de son budget d'investissement. A ce jour, les travaux ont évolué à hauteur de 70%. Le gros œuvre est achevé, la fin de ce projet stratégique est prévu en début 2015 si les moyens suivent. Une partie du crédit prévu pour cette action a permis d'acquérir le matériel de bureau.

Action 5 : Développement des ressources humaines

Une administration productrice nécessite une formation permanente de son personnel pour mettre à niveau ceux-ci compte tenu de l'évolution rapide et permanente des compétences. Ceci se traduit dans toutes les administrations par un recyclage permanent du personnel. Le Conseil Economique et Social faisant partie prenante agit dans la même logique.

3.2. BILAN FINANCIER

EXECUTION DU BUDGET 2014 DU CES

De janvier à juin 2014, le CES a été autorisé à consommer la somme de 1 837 000 000 FCFA. L'exécution financière du budget 2014 se présente dans le tableau ci-après.

Programme 1 : Pilotage et développement des attributions confiées au CES

Action	Libellé	Dotation (En milliers)	Consommé (En milliers)	Taux consommation	Observations
001	consultations, avis et appui conseil	201 500	160 000	79,40%	
002	Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	200 000	157 327	78,66%	
03	Etudes spécifiques commandées	2 000	0	0%	
TOTAL		403 500	317 327	78,64%	

Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel du CES

Action	Libellé	Dotation (En milliers)	Consommé(En milliers)	T a u x consommation	Observations
001	Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES	766 000	378 781	49,45%	
002	Action 2 : études stratégiques.et planification au CES	22 000	3 000	75%	
003	Action 3 : gestion financière et budgétaire au CES	4 000	2 500	62,50%	
004	Amélioration du cadre de travail	555 500	405 330	72,96%	
005	Développement des ressources humaines	86 000	69 760	81,11%	
TOTAL		1 433 500	859 371	59,94%	

Pour l'exercice 2014, le CES a mis en œuvre deux (02) programmes (un programme opérationnel et un programme support).

Sur le plan technique, cette institution ne parvient pas, compte tenu de la modicité de ses moyens, à honorer entièrement ses obligations internationales. C'est ainsi qu'elle sollicite un appui financier supplémentaire en vue de participer aux rencontres statutaires prévues dans les mois à venir.

Les études menées jusqu'à ce jour sont supportées en partie par les lignes budgétaires du Secrétariat Général.

Sur le plan financier, le taux de consommation des crédits du CES au 30 Juin 2014 se chiffre à 64,05%. De manière spécifique, les crédits d'investissement public ont été engagés à hauteur de 585 000 000 FCFA (cinq cent quatre vingt cinq millions) sur les Sept Cent Millions FCFA (700.000.000) prévus soit une consommation de 83,57%. Par contre, le budget de fonctionnement connaît des difficultés d'exécution. A ce jour, la consommation du budget de fonctionnement se chiffre à FCFA cinq cent quatre vingt onze millions six cent quatre vingt dix huit Mille (591.698.000) sur les FCFA Un Milliard Cent Trente Sept Millions (1.137.000.000) prévus, soit 52,04% en valeurs relatives.

Pour le CES, il n'y a pas eu de difficulté majeure rencontrée au cours des six (06) premiers mois dans l'exécution de son budget.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour les années à venir, le CES va poursuivre la mise en œuvre de ces programmes tels que définis dans ce document.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

De la mission et des attributions sus visées, il découle que le CES a pour objectif stratégique d'une part de favoriser la collaboration entre les principales activités économiques, sociales et culturelles de la république, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale et culturelle du Gouvernement.

Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique et sociale du Cameroun. Ces mesures et actions hautement transversales visent à :

- consolider la fonction de dépositaire de l'intérêt général de l'Etat en renforçant ce dernier dans son rôle de facilitateur et régulateur de l'activité économique et sociale ;
- améliorer l'environnement des affaires et consolider le partenariat entre le secteur public et le secteur privé ainsi que la gouvernance d'entreprise ;
- améliorer la participation des citoyens et de la société civile dans les affaires publiques.

La promotion de la gouvernance constitue l'un des défis majeurs que le Gouvernement entend relever au cours des prochaines années pour inscrire le Cameroun au nombre des pays émergents où les droits des citoyens sont connus et respectés ; un pays qui offre aux opérateurs économiques un environnement non seulement propice mais aussi attractif pour le développement de leurs affaires.

Afin de mieux consolider les exigences du DSCE, le CES articule son action pour la période 2014-2017 autour de deux (02) programmes cohérents, à savoir :

- pilotage et développement des attributions confiées au CES ;
- gouvernance et appui institutionnel du CES.

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

En attendant que les projets de texte relatifs à l'organisation du Cabinet du Président et du Secrétariat Général du Conseil Économique et Social soient signés, les décrets ci-dessous cités constituent les textes organiques de l'institution.

Décret n°86/1406 du 22 novembre 1986 portant organisation du Cabinet du Président du Conseil Economique et Social, en son article 1^{er} précise que le Cabinet du Président du Conseil Economique et Social est composé comme suit :

- un Chef de Cabinet ;
- deux Conseillers Techniques ;
- deux Chargés de Mission ;
- un Bureau du Protocole.

Décret n°86/1407 du 22 novembre 1986 portant organisation du Secrétariat Général du Conseil Économique et Social dispose en son article 1^{er} que le Secrétariat Général du Conseil Économique et Social est constitué par l'ensemble des services administratifs techniques concourant du fonctionnement de cette Assemblée.

Placée sous l'autorité du Secrétaire Général, il comprend :

- un Service des Affaires Communes ;
- un Service de l'Information ;
- une Cellule Linguistique ;
- un Service de la Bibliothèque ;
- un Bureau d'Ordre et de Coordination.

Suite à la décision n°050/CES/CAB du 07 juin 2013 portant création et nomination des membres du comité interne de gestion de la chaîne planification – programmation – budgétisation – suivi – évaluation (PPBS) au sein du CES, il a été mis en place une équipe dont le rôle est d'assister ces structures à la préparation du projet de budget en participant à l'élaboration des différents documents intervenant dans le processus de sa mise en forme (Stratégie du CES, PAP, CDMT, PPA et autres). Toutes les structures de l'institution y sont représentées et impliquées dans ce processus pour une bonne cohésion des actions et une représentativité lors du choix des projets.

III- CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES MINISTERIELS

III-1. Cadre logique du triennat

III- 1-1 Programme 062 : PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES

Désignation du programme : PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES Indicateur : Nombre d'intervention du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques Valeur cible : 20				
Désignations des actions	Objectifs	Indicateurs	Baseline (1)	Cible

Action 1 : consultations, avis et appui conseil	Améliorer l'appui conseil en matière économique et social	nombre de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	4	PM
Action 2 : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par le CES	Taux de participation aux colloques internationaux	40%	100%
Action 3 : réalisation des études spécifiques	Contribuer à l'amélioration du cadre socioéconomique du Cameroun	Nombre de rapports d'études produits	4	10

III- 1- 2 Programme 061 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES

Désignation du programme : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES Indicateur : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES Valeur cible : 80%				
Désignations des actions	Objectifs	Indicateurs	Baseline (1)	Cible
Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au CES	40%	80%
Action 2 : études stratégiques et planification au CES	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES	3	7

Action 3 : gestion financière et budgétaire au CES	Assurer une bonne exécution financière des programmes au CES	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES	3	4
Action 4 : amélioration du cadre de travail au CES	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au CES	2/1	1/1
Action 5 : développement des ressources humaines	Accroître qualitativement les ressources humaines au CES	Taux de mise en œuvre du cadre organique au CES	40%	80%

III-2 Spécification des modifications opérées pour les programmes qui se poursuivent :

Il s'agit d'apporter des précisions sur les modifications opérées, au cas où elles existent, sur les programmes, actions, objectifs et indicateurs associés, relativement au prochain triennat.

Les programmes tels que présenté dans le PPA rapport du CES sont alignés au DSCE. Toutefois, en vue de l'amélioration de son cadre stratégique, cette institution s'est proposé d'améliorer le contenu des programmes.

En effet, l'action Sortie officielle a été transférée dans le programme support compte tenu du caractère essentiellement fonctionnel de cette action.

Le CES a présenté le cadre logique ci-dessus dans le cadre de l'élaboration de PPA en 2016 :

III-3- Documentation des indicateurs par programme et par action

Il s'agit ici, pour le Conseil Economique et Social, de renseigner les informations sur chaque indicateur de programme et action.

Intitulé du programme : Gouvernance et appui institutionnel du CES

Intitulé de l'objectif du programme : Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES

Intitulé de l'indicateur du programme : Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	% (pourcentage)
2	Situation de référence	52% en 2014
3	Valeur cible	80% en 2016
4	Informations précises à collecter	Rapports techniques et rapports financiers
5	Méthode de calcul	Rapport activités réalisées sur activités programmées
6	Sources d'informations fiables	Documents financiers produits annuellement dans les délais au CES Rapports d'exécution des activités
7	Qui dispose de l'information	Le SG/CES, le Comptable matières, l'Agent Comptable et le Chef de bureau du budget
8	Responsable de la collecte de l'information	SG/CES
9	Procédure de collecte	Remplissage des fiches de collecte de données à partir des rapports produits
10	Périodicité de la collecte	Trimestrielle
11	Moment de la collecte	A la fin de chaque trimestre
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable du programme

Intitulé de l'action : coordination et suivi des activités des services du CES

Intitulé de l'objectif de l'action : Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES

Intitulé de l'indicateur de l'action : Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	% (pourcentage)
2	Situation de référence	57,5% en 2014
3	Valeur cible	80% en 2016
4	Informations précises à collecter	Budget annuel Besoins réels de crédits Crédits consommés
5	Méthode de calcul	Taux de crédits alloués pour réaliser les activités par rapport à la demande réelle
6	Sources d'informations fiables	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES Rapports d'exécution des activités
7	Qui dispose de l'information	Le SG/CES, le Comptable matières, l'Agent Comptable et le Chef de bureau du budget
8	Responsable de la collecte de l'information	Le chef SAC
9	Procédure de collecte	Remplissage des fiches de collecte de données à partir des rapports produits
10	Périodicité de la collecte	Mensuel
11	Moment de la collecte	A la fin de chaque mois
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé de l'action : études stratégiques et planification au CES

Intitulé de l'objectif de l'action : Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES

Intitulé de l'indicateur de l'action : Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Nombre
2	Situation de référence	4 en 2014
3	Valeur cible	7 en 2016
4	Informations précises à collecter	Document de stratégie Liste projet Besoins réels
5	Méthode de calcul	Nombre
6	Sources d'informations fiables	Rapports
7	Qui dispose de l'information	Les chefs de structure
8	Responsable de la collecte de l'information	Le chef SAC
9	Procédure de collecte	Remplissage des fiches de collecte de données à partir des rapports produits
10	Périodicité de la collecte	Annuelle
11	Moment de la collecte	Au début de chaque année
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé de l'action : gestion financière et budgétaire au CES

Intitulé de l'objectif de l'action : Assurer une bonne exécution financière des programmes au CES

Intitulé de l'indicateur de l'action : Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
----	-----------------------------	--------------------------

1	Unité de mesure de l'indicateur	Nombre
2	Situation de référence	3 en 2014
3	Valeur cible	4 en 2016
4	Informations précises à collecter	Compte administratif Compte matières Compte de gestion
5	Méthode de calcul	Nombre
6	Sources d'informations fiables	Rapports d'exécution du budget
7	Qui dispose de l'information	L'Agent comptable Le Chef SAC Le Comptable matières
8	Responsable de la collecte de l'information	Le chef SAC
9	Procédure de collecte	Remplissage des fiches de collecte de données à partir des rapports produits
10	Périodicité de la collecte	trimestrielle
11	Moment de la collecte	A la fin de chaque trimestre
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé de l'action : amélioration du cadre de travail au CES

Intitulé de l'objectif de l'action : Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES

Intitulé de l'indicateur de l'action : Taux de réalisation des projets au CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Rapport
2	Situation de référence	38,5% en 2014
3	Valeur cible	100% en 2016

4	Informations précises à collecter	Rapport d'exécution des projets
5	Méthode de calcul	Somme des pourcentages d'exécution des projets divisée par nombre de projets
6	Sources d'informations fiables	Rapports d'exécution des projets
7	Qui dispose de l'information	Le Secrétaire Général
8	Responsable de la collecte de l'information	Le chef SAC
9	Procédure de collecte	Collecte des rapports
10	Périodicité de la collecte	annuelle
11	Moment de la collecte	A la fin de l'année
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé de l'action : développement des ressources humaines

Intitulé de l'objectif de l'action : Accroître qualitativement les ressources humaines au CES

Intitulé de l'indicateur de l'action : Taux de mise en œuvre du cadre organique au CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Pourcentage
2	Situation de référence	40% en 2014
3	Valeur cible	80% en 2016
4	Informations précises à collecter	Fichier du personnel
5	Méthode de calcul	Pourcentage du personnel formé

6	Sources d'informations fiables	Fichier du personnel
7	Qui dispose de l'information	Le chef du personnel
8	Responsable de la collecte de l'information	Le chef SAC
9	Procédure de collecte	Fiche de formation du personnel
10	Périodicité de la collecte	annuelle
11	Moment de la collecte	A la fin de l'année
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé du programme : Pilotage et développement des attributions confiées au CES

Intitulé de l'objectif du programme : Renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques

Intitulé de l'indicateur du programme : Nombre d'intervention du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques

Intitulé de l'indicateur :

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Nombre
2	Situation de référence	En 2014 8 interventions
3	Valeur cible	PM en 2016
4	Informations précises à collecter	Rapports produits
5	Méthode de calcul	Comptage

6	Sources d'informations fiables	Rapports d'études et des missions Rapports d'analyse
7	Qui dispose de l'information	Le SG/CES
8	Responsable de la collecte de l'information	Le SG/CES
9	Procédure de collecte	Archivage
10	Périodicité de la collecte	A chaque production de rapport
11	Moment de la collecte	Dès la production du rapport
12	Responsable de l'analyse et interprétation des informations	Les responsables de la chaîne PPBS

Intitulé de l'action consultations, avis et appui conseil

Intitulé de l'objectif de l'action : Améliorer l'appui conseil en matière économique et social

Intitulé de l'indicateur de l'action : Proportion de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Pourcentage
2	Situation de référence	50% en 2014
3	Valeur cible	100% en 2018
4	Informations précises à collecter	Rapports des travaux
5	Méthode de calcul	Rapport réponses avis sur demandes d'avis
6	Sources d'informations fiables	Secrétariat Général
7	Qui dispose de l'information	Secrétaire Général
8	Responsable de la collecte de l'information	Secrétaire Général

9	Procédure de collecte	Collectes rapports
10	Périodicité de la collecte	annuelle
11	Moment de la collecte	A la fin de l'année
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé de l'action : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale

Intitulé de l'objectif de l'action : Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par le CES

Intitulé de l'indicateur de l'action : Taux de participation aux colloques internationaux

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Pourcentage
2	Situation de référence	83,33 en 2014
3	Valeur cible	100% en 2016
4	Informations précises à collecter	Rapports des missions
5	Méthode de calcul	Pourcentage des missions effectuées par rapport aux missions programmées
6	Sources d'informations fiables	Secrétariat général
7	Qui dispose de l'information	Secrétaire Général
8	Responsable de la collecte de l'information	Secrétaire Général
9	Procédure de collecte	Dénombrement des missions
10	Périodicité de la collecte	annuelle
11	Moment de la collecte	A la fin de l'année
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

Intitulé de l'action : réalisation des études spécifiques

Intitulé de l'objectif de l'action : Contribuer à l'amélioration du cadre socioéconomique du Cameroun

Intitulé de l'indicateur de l'action : Nombre de rapports d'études produits

N°	Description de l'indicateur	Elément de renseignement
1	Unité de mesure de l'indicateur	Nombre
2	Situation de référence	4 en 2014
3	Valeur cible	8 en 2016
4	Informations précises à collecter	Rapports d'études
5	Méthode de calcul	Comptage
6	Sources d'informations fiables	Secrétariat général
7	Qui dispose de l'information	Secrétaire Général
8	Responsable de la collecte de l'information	Secrétaire Général
9	Procédure de collecte	Dénombrement Rapports
10	Périodicité de la collecte	annuelle
11	Moment de la collecte	A la fin de l'année
12	Responsable de l'analyse/ interprétation des informations	Responsable de l'action

I- DEMANDE BUDGETAIRE SUR LA BASE DES CDMT

Le budget global du CES pour 2016 est de 2 193 millions de FCFA. Ce budget connaît une

légère hausse par rapport au budget de l'exercice 2015.

Tous les projets du CES sont essentiellement financés par les ressources internes ordinaires (RIO) provenant du budget de l'Etat (BIP et BF). Ce ci découle d'une des particularités du secteur de la Souveraineté.

L'analyse de l'allocation des dotations par type de dépense va permettre d'avoir une vue encore plus étendue sur le cadrage du CDMT du CES. Cette analyse sera faite dans les sections suivantes.

1) Examen des grandes masses budgétaires (voir Annexe 3);

Il s'agit ici, de justifier la dotation budgétaire affectée à chaque rubrique, aussi bien en ce qui concerne le fonctionnement que l'investissement.

2) Analyse des demandes en AE pluriannuelles et CP (voir Annexe 4);

3) Analyse du budget de fonctionnement :(voir Annexe 5).

Les dépenses de fonctionnement, tout comme la répartition faite sur le CDMT, représente la plus grande partie du cadre des dépenses à moyen terme du Conseil Economique et Social. Le budget de fonctionnement d'un montant de 1 493 millions FCFA a connu une légère hausse. Le tableau suivant donne la répartition des besoins de fonctionnement par action en millions de FCFA.

		2016
Programmes	Actions	F
Pilotage et développement des attributions du CES	Action 1 : consultations, avis et appui conseil	95
	Action 2 : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	235
	Action 3 : Etudes spécifiques commandées	15
Gouvernance et appui institutionnel du CES	Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES	840
	Action 2 : études stratégiques.et planification au CES	30
	Action 3 : gestion financière et budgétaire au CES	35
	Action 4 : développement du système d'information statistique au CES	07
	Action 5 : amélioration du cadre de travail au CES	60

	Action 6 : développement des ressources humaines	105
	Action 7 : développement des TIC au CES	37
	Action 8 : communication et relation publique au CES	10
	Action 9 : gestion des ressources documentaires au CES	24
	Total général	1 493
	CBMT	1 137
	Ecart (Besoins-CBMT)	+356

L'axe stratégique lié à la coordination et le suivi des activités des services du CES porte la plus grande partie du fonctionnement.

4) Analyse du budget d'investissement :

§ Budgétisation des Grands Projets :

Comme le budget de fonctionnement, le budget d'investissement du CES n'a pas évolué depuis trois ans. La dotation pour 2016 est de 700 millions FCFA.

Ceux-ci doivent recevoir des dotations suffisantes pour leur réalisation, en rapport avec leur capacité d'absorption.

5) Vérification de l'état global de maturité des activités/projets proposés au financement.

RECAPITULATIF DES PRE-CONFERENCES BUDGETAIRES 2015

I- CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES MINISTERIELS

Programme 062 : libellé, objectif, indicateur, Baseline, cible.

Désignation du programme : PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES Indicateur : Nombre d'intervention du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques Valeur cible : 20				
Désignations des actions	Objectifs	Indicateurs	Baseline (1)	Cible
Action 1 : Consultations, avis et appui conseil	Améliorer l'appui conseil en matière économique et social	Proportion de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	80%	100%
Action 2 : Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par le CES	Taux de participation aux colloques internationaux	40%	100%

Action 3 : Etudes Spécifiques commandées	Contribuer à l'amélioration du cadre socioéconomique du Cameroun	Nombre de rapports traités	4	10
--	--	----------------------------	---	----

Programme 061 : libellé, objectif, indicateur, Baseline, cible.

Désignation du programme : **GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES**

Indicateur : **Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES**

Valeur cible : **80%**

Désignation des actions	Objectifs	Indicateurs	Baseline (1)	Cible
Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au CES	30%	80%
Action 2 : études stratégiques et planification au CES	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES	3	7
Action 3 : Gestion financière et budgétaire au CES	Assure une bonne exécution financière des programmes au CES	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES	3	4
Action 4 : amélioration du cadre de travail au CES	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au CES	1/4	1/1
Action 5 : développement des ressources humaines au CES	Accroître qualitativement les ressources humaines au CES	Taux de mise en œuvre du cadre organique au CES	20%	80%

II- ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES MINISTERIELS ;

1 BILAN TECHNIQUE

Programme 062 : Pilotage et développement des attributions confiées au CES.

A mi-parcours de l'année budgétaire 2015, compte tenu de la dotation budgétaire qui lui a été allouée, le CES a mis en Œuvre trois (03) actions Principales pour ce programme. Il s'agit de :

Action 1 : Consultation, avis et appui conseil

Dans le cadre de cette action, il est à relever, que l'appui conseil auprès de l'instance stratégique du pays et les missions stratégiques commises par la très haute hiérarchie.

La dotation prévue à cet effet s'avère être insuffisante et, l'on a été obligé d'utiliser le budget de fonctionnement du Secrétariat Général.

Action 2 : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le CES a répondu jusqu'à présent à 3 (trois) invitations, notamment :

v Le Conseil d'Administration de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et des Institutions Similaires de la Francophonie (UCESIF) ;

Date : du 04 au 14 mai 2015 à Athènes en Grèce ;

v L'Assemblée Générale de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et des Institutions Similaires de la Francophonie (UCESIF) ;

Date : du 08 au 18 juin 2015 à Rabat au Maroc

L'Atelier conjoint UCESA-UCESIF sur les défis du changement climatique, les réponses et financement pour accompagner l'atténuation et l'adaptation des économies- les enjeux de la COP 21;

Date : du 29 juin au 04 juillet 2015 à Dakar au Sénégal.

Toujours dans le cadre de la coopération internationale, deux voyages d'une grande importance sont programmés et nécessitent une dotation spéciale, la dotation prévue pour cette action s'avère insuffisante. Il s'agit notamment :

- Voyage de MOSCOU du 14 au 28 septembre 2015 relatif à l'Assemblée Générale de l'AICESIS ;

- Voyage de PARIS du 19 au 29 octobre 2015 relatif au Colloque Europe- Afrique sur les coopérations permettant de lutter contre le réchauffement climatique;

Action 3 : études spécifiques commandées.

Quoiqu'une dotation insignifiante ait été prévue pour cette action, le CES a mené à ce jour quatre (04) études sur les thèmes suivants :

- Thème 1 : *capital humain et les nouvelles sources de compétitivité nationale* ;

- Thème 2 : les défis du changement climatique, les réponses et financement pour accompagner l'atténuation et l'adaptation des économies- les enjeux de la COP 21 .

En plus de ces études déjà menées, deux autres doivent être menées dans le cadre des voyages en prévision.

Les études déjà menées ont permis de présenter la position du Cameroun dans les rencontres internationales sus visées, notamment lors de l'atelier conjoint UCESA-UCESIF sur les défis du changement climatique, les réponses et financement pour accompagner l'atténuation et l'adaptation des économies- les enjeux de la COP 21. Cette action a été financée par les lignes budgétaires de fonctionnement du Secrétariat Général.

PROGRAMME 062 : Gouvernance et appui institutionnel du CES

Lors de notre passage au CIEP de juillet 2013, il nous a été recommandé de nous mettre en harmonie avec les différents autres ministères sectoriels en ce qui concerne le programme support. Nous nous y sommes conformés et parmi les actions répertoriées pour ce programme, cinq seulement couvrent nos besoins pour l'exercice 2015. Il s'agit de :

Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES

Action 2 : études stratégiques et planification au CES

Action 3 : gestion financière et budgétaire au CES

Action 4 : Amélioration du cadre de travail au CES

Action 5 : développement des ressources humaines au CES

Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES

Les principales activités de cette action concernent la mobilisation des fonds pour le fonctionnement du Cabinet du Président du Conseil Economique et Social, du fonctionnement du Secrétariat Général et du fonctionnement du courrier.

Action 2 : études stratégiques et planification au CES

L'action 2 a consisté à l'élaboration du budget 2016 et notamment à l'actualisation des PAP, CDMT .et PPA.

Action 3 : gestion financière et budgétaire au CES

L'action 3 s'occupe essentiellement de la production des comptes matières, comptes administratifs et les comptes de gestion.

Action 4 : Amélioration du cadre de travail au CES

Depuis une dizaine d'années, le CES s'est investi dans les travaux de construction de son immeuble siège. Ce projet a mobilisé la quasi-totalité de son budget d'investissement. A ce jour, les travaux ont évolué à hauteur de 70%. Le gros œuvre est achevé, la fin de ce projet stratégique est prévu à la fin de l'année 2015 si les moyens suivent. Une partie du crédit prévu pour cette action a permis d'acquérir le matériel informatique, du matériel électronique et technique, de l'acquisition de véhicules pour le service et pour les sorties officielles.

Action 5 : Développement des ressources humaines au CES

Une administration productive nécessite une formation permanente de son personnel pour mettre à niveau ceux-ci compte tenu de l'évolution rapide et permanente des compétences. Ceci se traduit dans toutes les administrations par un recyclage permanent du personnel. Le Conseil Economique et Social faisant partie prenante se retrouve dans la même logique.

II- DEMANDE BUDGETAIRE SUR LA BASE DES CDMT

- 1- Examen des grandes masses budgétaires
- 2- Analyse des demandes en AE et CP
- 3- Analyse du budget de fonctionnement
- 4- Analyse du budget d'investissement

III- CHAINE DES RESULTATS PREVISIONNELS

1 – Les livrables des activités/tâches à budgétiser

Les livrables des activités pour l'exercice 2015 qui ont été prévues dans le budget d'investissement portent essentiellement sur l'ouvrage du projet de construction de l'immeuble siège, l'acquisition du matériel roulant et l'équipement en matériel informatique et électronique.

2 – Effets directs, indirects et induits

Les deux programmes induiront à coup sûr, des effets directs qu'indirects. En effet, les avis et les rapports produits surtout en ce qui concerne le programme opérationnel permettront d'éclairer la haute hiérarchie pour une meilleure prise de décision pour un Cameroun fort, stable et suffisant Economiquement et socialement tel qu'édicte par le document de référence qu'est le DSCE.

Par ailleurs, les unités physiques ainsi programmées permettront, de faciliter et d'améliorer le rendement du personnel.

3- Les impacts

Les impacts portent essentiellement sur :

- la réduction de la pauvreté ;
- la préservation de la paix sociale sur le territoire national ;
- l'amélioration des conditions de vie ;
- renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques.

Annexe 1: Bilan technique des programmes à mi-parcours 2015							
Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL							
Objectif: AMELIORER LA COORDINATION DES SERVICES ET ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU CES							
Indicateur: TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES BUDGETISEES AU SEIN DU CES							
Action	Objectif	Indicateur	Baseline	Cible	Résultats programmés pour l'année 2015	Résultats à mi-parcours	Activités majeures réalisées
Action 1: Coordination et suivi des activités des services du CES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES	niveau de mise en œuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance au CES	40%	80%	60%	25%	

Action 2: Etudes stratégiques et planification au CES	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES	documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES	40%	100%	70%	40%	
Action3: Gestion financière et budgétaire au CES	assurer une bonne exécution financière des programmes au CES	documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES	3	7	4	0	
Action 4: Amélioration du cadre de travail du CES	doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES	proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au CES	2 sur 1	1 sur 1	1 sur 1		
Action 5: Développement des ressources humaines	accroître qualitativement les ressources humaines au CES	taux de mise en œuvre du cadre organique	40%	80%	60%	30%	
Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES							
Objectif: RENFORCER ET FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES							
Indicateur: NOMBRE D'INTERVENTIONS DU CES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES							
Action	Objectif	Indicateur	Baseline 2014	Cible	Résultats programmés pour l'année 2014	Résultats à mi-parcours	Activités majeures réalisées
Action 1: Consultation, Avis et Appui conseil	Améliorer l'appui conseil en matière économique et sociale	Nombre de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	4	10	5	2	

Action 2: Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par le CES	Taux de participation aux colloques internationaux	40%	100 %	50%	30%	
Action 3: Etudes spécifiques commandées	Etudes spécifiques commandées	nombre de rapports produits	4	10	6	3	
Annexe 1: Bilan technique des programmes à mi-parcours 2014							
Programme 061:	Gouvernance et appui institutionnel du CES						
Objectif:	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES						
Indicateur:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES						
Action	Objectif	Indicateur	Baselin e	Cibl e	Résultats program més pour l'année 2015	Résultat s à mi-parcour s	Activités majeures réalisées
Action 1: Coordination et suivi des activités des services du CES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au CES	30%	80%	57,5		Equiper des services, Fonctionnement de l'hôtel du Président, Salaire du personnel et Participation aux foires et expositions
Action 2: Etudes stratégiques et planification au CES	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES	Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES	3	7	4		Actualisation du PAP, Actualisation du CDMT, Actualisation du PPA, Elaboration de la chaîne de résultats 2013

Action 3: Gestion financière et budgétaire au CES	Assurer une bonne exécution financière des programmes au CES	Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES	3	3	3		Elaboration compte matière ; Elaboration compte administratif ; Elaboration compte de gestion
Action 4: Amélioration du cadre de travail du CES	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES	Taux de réalisation des projets	20%	90 %	38,50%		Construction de l'immeuble siège; Acquisition des équipements
Action 5: Développement des ressources humaines	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines au CES	Nombre de formations organisées au CES	5	10	6		Formation du personnel; Recrutement du personnel
Programme 062: Pilotage et développement des attributions confiés au CES							
Objectif: Améliorer l'appui conseil en matière économique et social							
Indicateur: Nombre d'intervention du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques							
Action	Objectif	Indicateur	Baseline 2014	Cible	Résultats programmés pour l'année 2014	Résultats à mi-parcours	Activités majeures réalisées
Action 01 : consultations, avis et appui conseil	Améliorer l'appui conseil en matière économique et sociale	Proportion de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	30%	PM	50%		Acquisition de deux véhicules; Participation du bureau du CES aux manifestations nationales; Etudes spécifiques

Action 02 : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par CES	Taux participation aux colloques internationaux	30%	90 %	83,33%	Participation aux Assemblées générale de l'AICESIS, de l'UCESA et de l'UCESIF ainsi qu'aux colloques internationaux organisées par ces institutions
Action 03 : études spécifiques commandées	Contribuer à l'amélioration du cadre socioéconomique du Cameroun	Nombre de rapports d'études traités	2	8	4	Quatre études ont été menées.;

Annexe 2: Bilan financier des programmes en 2015

Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Objectif: AMELIORER LA COORDINATION DES SERVICES ET ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU CES

Indicateur: TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES BUDGETISEES AU SEIN DU CES

Action	Montant AE (En Milliers de FCFA)	Montant CP (En Milliers de FCFA)	Montant révisé	% Conso A.E.	% Engagement C.P.	% Liquidation C.P.
Action 1: Coordination et suivi des activités des services du CES	604 000	604 000	687 000	45,52%	37,36%	37,36%
Action 2: Etudes stratégiques et planification au CES	25 000	25 000	16 000	40%	62,50%	62,50%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Action3: Gestion financiè re et budgéta ire au CES	6 000	6 000	4 800	0%	0%	0%
Action 4: Amélior ation du cadre de travail du CES	575 000	575 000	558 000	92,17%	94,98%	0,00%
Action 5: Dévelop pement des ressour ces humain es	93 000	93 000	76 400	43,01%	52,35%	52,35%

Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES							
Objectif: RENFORCER ET FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES							
Indicateur: NOMBRE D'INTERVENTIONS DU CES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES							
Action	Montant AE (En Milliers de FCFA)	Montant CP (En Milliers de FCFA)	Montant révisé	% Conso A.E.	% Engagemen t C.P.	% Liquidation C.P.	
Action 1: Consultation, Avis et Appui conseil	230 000	230 000	194 600	63,04%	74,51%	0%	
Action 2: Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	286 000	286 000	186 000	40,55%	62,36%	62,36%	
Action 3: Etudes spécifiques commandées	18 000	18 000	9 600	53,33%	100%	100%	

Annexe 3: Examen des grandes masses budgétaires				
--	--	--	--	--

Intitulé du programme	Fonctionnement	Investissement		TOTAL	
	AE=CP	AE	CP	AE	CP
Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 148 000 000	710 000 000	710 000 000	1 858 000 000	1 858 000 000
Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES	345 000 000	0	0	345 000 000	345 000 000
TOTAL CHAPITRE	1 493 000 000	710 000 000	710 000 000	2 203 000 000	2 203 000 000

Annexe 4: Analyse des demandes en AE pluriannuelle et CP des projets du triennat 2016-2018

Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Actions	Activités/projets	Opérations/Taches	AE 2016-2018	CP 2016
	Activité 2: Fonctionnement cabinet PCES	Tache4:acquisition véhicule	95 000 000	95 000 000
	Total activité 2		95 000 000	95 000 000
	Activité 3: Fonctionnement Secrétariat Général	Tache 2:acquisition véhicule	95 000 000	95 000 000
	Total activité 3		95 000 000	95 000 000
Total action 1			190 000 000	190 000 000
Action 5: amélioration du cadre de travail au CES	Activité 1: achèvement de l'immeuble siège	Tache 1: contrôle technique des travaux	340 000 000	340 000 000
	Total activité 1		340 000 000	340 000 000

	Activité 2 équipement de l'immeuble siège	Tache 1: acquisition matériel informatique	100 000 000	100 000 000
		Tache2: acquisition autres matériels	80 000 000	80 000 000
	Total activité 2		180 000 000	180 000 000
	Activité 3 rénovation et entretien bâtiment	Tache 1: rénovation et entretien hôtel PCES	120 000 000	
			120 000 000	-
	Activité 6: suivi et contrôle des travaux	Tache 1: élaboration rapport de suivi	20 000 000	15 000 000
	Total activité 6		20 000 000	15 000 000
	Total action 5		660 000 000	535 000 000
Total Programme 1			850 000 000	725 000 000

Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES

Actions	Activités/projets	Opérations/Taches	AE 2016-2018	CP 2016
Action 1 consultation, avis et appui conseil	Activité 1: examen des projets de textyeet bréformes			
	Total activité 1			
	Activité 2: appui à l'élaboration et au suivi des programmes gouvernementaux			
	Total activité 2			
	Activité 3: coordination de programme			
	Total activité 3			
Total action 1				

Action 2: mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Activité 1: participation aux assemblées de l'AICESIS et de l'UCESA			
	Total activité 1			
	Activité 2: participation aux séminaires, salon et foires internationales			
	Total activité 2			
	Activité 3: mise en œuvre et suivi de la coopération internationale			
	Total activité 3			
Total action 2				
Action 3: réalisation des études stratégiques	Activité 1: étude 1			
	Total activité 1			
	Activité 2: étude 2			
	Total activité 2			
	Activité 3: étude 3			
	Total activité 3			
Total action 3				
Total Programme 2				
Total Chapitre			850 000 000	725 000 000

Annexe 5: Analyse du budget de fonctionnement par grandes masses					
Intitulé Programme Nature dépense	Personnel	Personnel hors salaire	Bourse et stage	Autres biens et services	TOTAL

Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	310 000 000	122 000 000	85 000 000	631 000 000	1 148 000 000
Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES	50 000 000	0	0	295 000 000	345 000 000
TOTAL Chapitre	360 000 000	122 000 000	85 000 000	926 000 000	1 493 000 000

Annexe 7: Prise en compte des AE pluriannuelles en cours						
Programme 1: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL						
Actions	Activités/projets	Opérations/Taches	AE 2014 et suivants	CP 2014	CP 2015	CP 2016
Action 1: Coordination et suivi des activités des services du CES	Activité 1: Traitement courrier	Tache 1: achat matériel bureau			5 000	5 000
		Tache 2: acquisition véhicule			25 000	
		Tache 2: entretien véhicule			5 000	5000
	Total activité 1		-	-	35 000	10 000
	Activité 2: Fonctionnement cabinet PCES	Tache 1: fonctionnement hôtel PCES			150 000	150 000
		Tache 2: mission à l'intérieur			15 000	20 000
		Tache 3: sorties officielles				40 000
		Tache 4: acquisition véhicule				95 000

		Tache 5: fournitures diverses			30 000	45 000
	Total activité 2		-	-	195 000	350 000
	Activité 3: Fonctionnement Secrétariat Général	Tache 1: dépenses courantes			77 000	150 000
		Tache 2:acquisition véhicule				95 000
		Tache 3:réception			50 000	45 000
		Tache4:participati on aux foires exposition et autres manifestations				5 000
		Tache 5:prise en charge des dépenses communes			21 000	25 000
		Tache 6: mission à l'intérieur			10 000	15 000
	Total activité 3				158 000	335 000
		Tache 1: mission à l'intérieur			1 000	
	Activité 4: coordination des programmes	Tache2: suivi des activités du programme			160 000	300 000
	Total activité 4				161 000	300 000
		Tache 1: maintenance			15 000	35 000

	Activité 5: maintenance des équipements	Tache 2: équipements			5 000	
	Total activité 5		-	-	20 000	35 000
Total action 1			-	-	250 000	395 000

Action 2: Etudes stratégiques et planification au CES	Activité 1: actualisation annuelle de rapport des revues de programmes	Tache 1: élaboration du PAP			4 500	5 000
		Tache 2: validation du PAP			1 500	2 000
	Total activité 1		-	-	6 000	7 000
	Activité 2: élaboration de la stratégie du CES	Tache 1: élaboration de la stratégie du CES			5 000	5 000
		Tache 2: validation de la stratégie du CES			2 000	2 000
	Total activité 2		-	-	7 000	7 000
	Activité 3: actualisation annuelle du CDMT	Tache 1: actualisation du CDMT			4 500	5 000
		Tache 2: validation du CDMT			1 500	2 000
	Total activité 3				6 000	7 000
	Activité 4: actualisation du PPA	Tache 1: actualisation du PPA			4 500	6 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

		Tache 2: validation du PPA			1 500	3 000
	Total activité 4		-	-	6 000	9 000
Total action 2			-	-	25 000	30 000

...						
Action 3: gestion financière et budgétaire	Activité 1: élaboration et production des rapports trimestriels et semestriels d'exécution des comptes de gestion, administratif et matières	Tache 1: élaboration compte de gestion			1 000	10 000
		Tache 2: élaboration compte administratif			1 000	10 000
		Tache 3: élaboration compte matières			1 000	10 000
	Total activité 1				3 000	30 000
	Activité 2: élaboration du rapport annuel de performance	Tache 1: production des rapports				3 000
		Tache 2: atelier de validation				2 000
	Total activité 2					5 000
Total action 3						35 000

Action 4:	Activité 1:	Tache 1;				5 000
------------------	--------------------	----------	--	--	--	-------

développement du système d'information au CES	développement des activités statistiques du CES	production de documents statistiques				
		Tache 2; validation de documents statistiques				2 000
	Total activité 1					7 000
Total action 4						7 000
Action 5: amélioration du cadre de travail au CES	Activité 1: achèvement de l'immeuble siège	Tache 1: contrôle technique des travaux			230 000	340 000
	Total activité 1				230 000	340 000
	Activité 2 équipement de l'immeuble siège	Tache 1: acquisition matériel informatique			100 000	100 000
		Tache 2: acquisition autres matériels			80 000	80 000
	Total activité 2				180 000	180 000
	Activité 3 rénovation et entretien bâtiment	Tache 1: rénovation et entretien hôtel PCES			120 000	
		Tache 2: entretien courant bâtiment bureau			1 000	15 000
		Tache 3: entretien courant autres édifices			30 000	10 000
	Total activité 3				151 000	25 000

	Activité 4 équipement des bureaux	Tache1: équipement bureaux			4 000	10 000
	Total activité 4				4 000	10 000
	Activité5 équipement bibliothèque	Tache1: équipement bibliothèque			5 000	10 000
	Total activité 5				5 000	10 000
	Activité 6: suivi et contrôle des travaux	Tache 1: élaboration rapport de suivi			5 000	15 000
	Total activité 6				5 000	15 000
Total action 5					575 000	580 000

Action 6: développement des ressources humaines	Activité 1; renforcement des capacités professionnelles du personnel	Tache 1: formation du personnel			78 000	85 000
	Total activité 1				78 000	85 000
	Activité 2: renforcement des effectifs du CES	Tache 1: recrutement			10 000	10 000
		Tache 2: expertises diverses			5 000	10 000
	Total activité 2				15 000	20 000
	Total action 6				93 000	105 000
Action 7: développement des TIC	Activité 1: élaboration et mise en œuvre du schéma directeur	Tache 1: élaboration des termes de référence			2 000	2 000

		Tache 2: élaboration schéma directeur			10 000	10 000
		Tache3: mise en oeuvre schéma directeur			10 000	25 000
	Total activité 1				22 000	37 000
Total action 7					22 000	37 000
Action 8: : communication et relation publique	Activité 1: communication gouvernemental e et relation publique	Tache 1: communication gouvernemental e			5 000	5 000
		Tache 2: couverture médiatique			5 000	5 000
	Total activité 1				10 000	10 000
Total action 8					10 000	10 000
Action 9: gestion des ressources documentaires	Activité 1: archivage électronique	Tache 1: études			2 000	2 000
		Tache 2: développement du système d'archivage électronique			2 000	15 000
	Total activité 1		-	-	4 000	17 000
Total action 9					4 000	17 000
Total Programme 1					979 000	1 216 000

Programme 2: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES

Actions	Activités/projets	Opérations/Tach es	AE 2014- 2016			CP 2016
----------------	--------------------------	-------------------------------	--------------------------	--	--	----------------

Action 1 consultation, avis et appui conseil	Activité 1: examen des projets de textyeet bréformes	Tache 1: collecte d'informations			2 000	5 000
		Tache 2: tenue de sessions			2 000	20 000
		Tache 3: production de rapports			2 000	5 000
	Total activité 1		-		6 000	30 000
	Activité 2: appui à l'élaboration et au suivi des programmes gouvernementa ux	Tache 1: collecte d'informations			5 000	5 000
		Tache 2: analyse des politiques publiques			5 000	10 000
	Total activité 2		-		10 000	15 000
	Activité 3: sorties officielles du PCES ET DES MEMBRES DU BUREAU	Tache 1: sorties officielles			20 000	
		Tache 2: entretien véhicule			15 000	
		Tache 2: acquisition véhicule			145 000	
	Total activité 3				180 000	
	Activité 4: coordination de programme	Tache 1: suivi de programme			34 000	50 000
	Total activité4		-		34 000	50 000
Total action 1			-		230 000	95 000

Action 2: mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Activité 1: participation aux assemblées de l'AICESIS et de l'UCESA	Tache 1: mission de participation			240 000	200 000
		Tache 2: cotisations annuelles			10 000	10 000
		Tache 3: élaboration des documents de travail			10 000	10 000
		Tache 4: production des rapports			5 000	5 000
	Total activité 1		-		265 000	225 000
	Activité 2: participation aux séminaires, salon et foires internationales	Tache 1: mission de participation			10 000	
		Tache 2: production des rapports			5 000	5 000
	Total activité 2		-		15 000	5 000
	Activité 3: mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Tache 1: production des rapports			3 000	5 000
		Tache 2: atelier de validation			3 000	
	Total activité 3		-		6 000	5 000
Total action 2			-		286 000	235 000

Action 3: réalisation des études stratégiques	Activité 1: étude 1	Tache 1: production des rapports			6 000	5 000
	Total activité 1		-		6 000	5 000
	Activité 2: étude 2	Tache 1: production des rapports			6 000	5 000
	Total activité 2		-		6 000	5 000
	Activité 3: étude 3	Tache 1: production des rapports			6 000	5 000
	Total activité 3		-	-	6 000	5 000
Total action 3			-		18 000	15 000
Total Programme 2			-		534 000	345 000
Total Chapitre			#REF!		1 513 000	1 561 000

Suite Annexe 7: Chaîne de responsabilités

Responsables		
	Noms et Prénoms	Fonction
Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL		
Responsable de programme:	ESSOME BIKOU René Marie	Secrétaire Général

Action 1: Coordination et suivi des activités des services du CES	OKOMENO Rolland Louis Benjamin	Chef de bureau du personnel
Action 2: Etudes stratégiques et planification au CES	Olivier Pascal ONAMBELE	Responsable planification
Action 3: gestion financière et budgétaire	NGUEHA NSOGA Louis Celestin	Chef de bureau du budget
Action 4: amélioration du cadre de travail au CES	WOUMFO Victor	Cadre d'appui
Action 5: développement des ressources humaines	MAYADA MAYADA FILS	Cadre de suivi
Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES		
Responsable de programme:	ESSOME BIKOU René Marie	Secrétaire Général
Action 1 consultation, avis et appui conseil	MOUSSA YERIMA	Cadre d'appui
Action 2: mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	BONANE LAWA	Responsable du protocole
Action 3: réalisation des études stratégiques	BEIDI Robert	Chef cellule informatique

Annexe 8: Unités Physiques de référence				
Intitulé du programme	Libellés des unités physiques de référence	Année de référence	Valeur de référence	Valeur cible
Programme 061: GOUVERNANC E ET APPUI INSTITUTIONNE L DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	UPR 1:un véhicule de service acquis	2014	1	3
	UPR 2:un véhicule pour le cabinet du PCES acquis	2014	1	4

	UPR 3: deux véhicules pour le Secrétariat Général acquis	2014	2	5
	UPR 4: un rapport de contrôle et de suivi des travaux disponible	2014	55%	100%
	UPR 5: divers matériels informatiques acquis	2014	20%	100%
	UPR 6: divers matériels, machines et installations techniques spécifiques acquis	2014	20%	100%
Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AUX CES	UPR 1:			
	UPR 2:			
	...			
	UPR n:			

Annexe 9: Chaîne de résultats prévisionnels					
Programmes	Activités/projets	Horizon	Produits	Effets directs	Impacts
Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Activité-1.1: fonctionnement du courrier	2016	fluidité dans le traitement du courrier	facilité dans la transmission du courrier	amélioration de la qualité de service dans le traitement du courrier
	Activité-1.2: fonctionnement Cabinet PCES	2016	coordination de toutes les activités du Cabinet	harmonisation des services du Cabinet	amélioration dans le fonctionnement du Cabinet

	Activité-1.3: fonctionnement du Secrétariat Général	2016	coordination de toutes les activités du Secrétariat Général	harmonisation des services du Secrétariat Général	amélioration dans le fonctionnement du Secrétariat Général
	Activité-1.4: coordination du programme	2016	mise à disposition des fonds	salaires et diverses primes payés	amélioration dans le rendement de services
	Activité-1.5: maintenance des équipements	2016	entretien permanent des équipements	équipements en bon état	facilitation dans le rendement du personnel
	Activité-1.6: actualisation annuelle du rapport des révues des programmes	2016	PAP élaboré	meilleur visibilité des programmes	fluidité dans la préparation du budget
	Activité-1.7: élaboration de la stratégie du CES	2016	stratégie élaborée	meilleur déroulement des programmes	fluidité dans la préparation du budget
	Activité-1.8: actualisation annuelle du CDMT	2016	CDMT élaboré	meilleur programmation	fluidité dans la préparation du budget
	Activité-1.9: actualisation annuelle du PPA	2016	PPA élaboré	meilleur budgétisation	fluidité dans la préparation du budget
	Activité-1.10: élaboration et production des rapports trimestriels et semestriels d'exécution des comptes de gestion, administratifs et matières	2016	comptes de gestion, administratif et matières disponibles		

	Activité-1.11: élaboration du Rapport annuel de performance	2016			
	Activité-1.12: développement des activités statistiques du CES	2016			
	Activité-1.13: achèvement de l'immeuble siège	2016			
	Activité-1.14: équipement de l'immeuble siège	2016			
	Activité-1.15: renovation et entretien bâtiment	2016			
	Activité-1.16: équipement des bureaux	2016			
	Activité-1.17: équipement bibliothèque	2016			
	Activité-1.18: suivi et contrôle des travaux	2016			
	Activité-1.19: renforcement des capacités professionnelle s du personnel	2016			
	Activité-1.20: renforcement des effectifs du CES	2016			

	Activité-1.21: élaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur d'informatisation	2016			
	Activité-1.22: communication gouvernementale et relation publique	2016			
	Activité-1.23: archivage électronique	2016			

Programme 062: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES	Activité-2.1: examen des projets de texte et réformes	2016			
	Activité-2.2: appui à l'élaboration	2016			
	Activité-2.3: coordination de programme	2016			
	Activité-2.4: participation aux assemblées de l'AICESIS et de l'UCESA	2016			
	Activité-2.5: participation aux séminaires, salons et foires internationaux	2016			

	Activité-2.6: mise en œuvre et suivi des actes de rencontres internationales	2016			
	Activité-2.7: Etude 1	2016			
	Activité-2.8: Etude 2	2016			
	Activité-2.9: Etude 3	2016			

Annexe: Localisation géographique des interventions							
Programme 061: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL							
Action 5: amélioration du cadre de travail au CES							
Intitulé du projet	Intitulé de la tâche	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total	Région	Département	Arrondissement
Projet 1:achèvement de l'immeuble siège	Tache 1: contrôle technique des travaux	1	340 000 000	340 000 000	centre	mfoundi	yaoundé 1er

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 061**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance du CES	30	80	Rapport
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU CES	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES	3	7	PAP, CDMT, PPA et les différents comptes
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU CES	Assurer une bonne exécution financière des programmes	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES	3	4	Rapports
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU CES	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au CES	4	1	Rapport
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines du CES	Taux de mise en oeuvre du cadre organique au CES	20	80	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 062**PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSULTATIONS, AVIS ET APPUI CONSEIL	Améliorer l'appui conseil en matière économique et sociale	Nombre de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	4	10	Rapport
02	MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par le CES	Taux de participation aux colloques internationaux	30	100	Rapports
05	ETUDES SPECIFIQUES COMMANDEES	Contribuer à l'amélioration du cadre socioéconomique du Cameroun	Nombre des rapports d'étude traités	2	8	Rapports

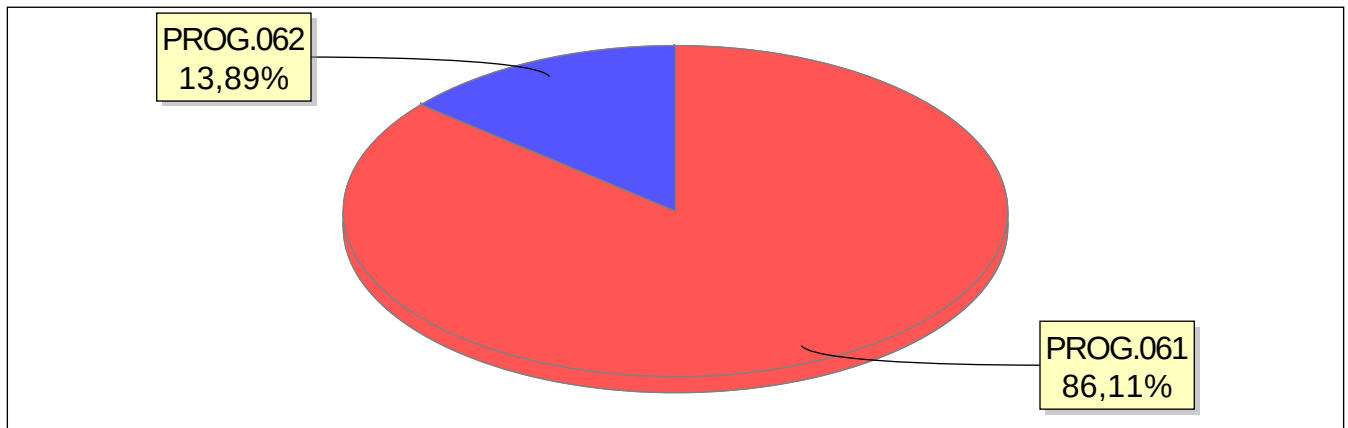
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

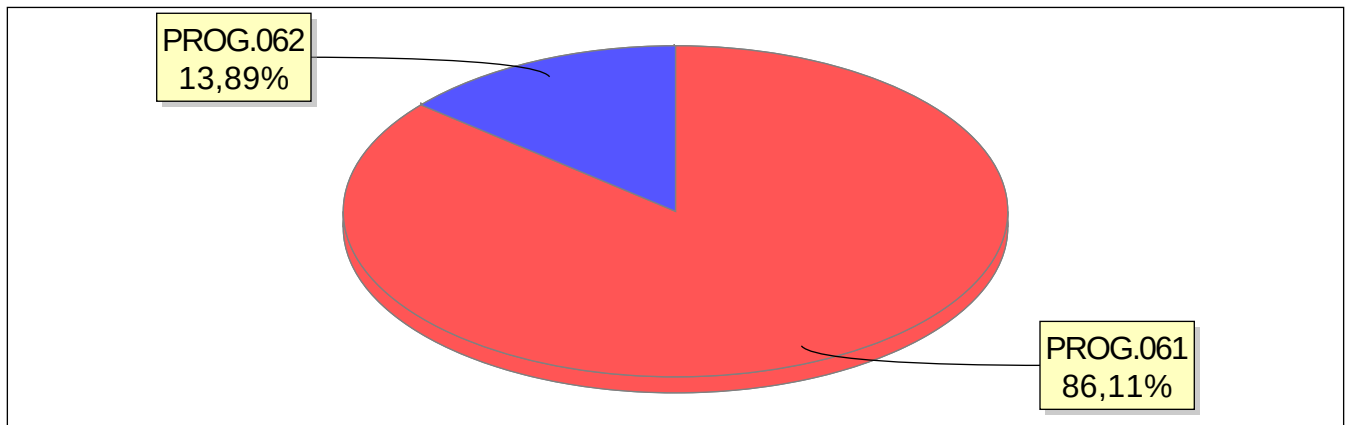
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
061	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	852 000 000	852 000 000	500 000 000	500 000 000	1 352 000 000	1 352 000 000
062	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	218 000 000	218 000 000	0	0	218 000 000	218 000 000
TOTAL		1 070 000 000	1 070 000 000	500 000 000	500 000 000	1 570 000 000	1 570 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 061

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ESSOME BIKOU René Marie

Secrétaire Général du Conseil Economique et Social

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du Conseil Economique et Social

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	%	2013	60	2014	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES

ACTION 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU CES

ACTION 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU CES

ACTION 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU CES

ACTION 05: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le fonctionnement du CES implique avant tout que cet organisme soit installé dans les locaux appropriés. la construction de l'immeuble siège s'avère ainsi être le point de départ de ce programme, suivi de la réalisation des aménagements nécessaires et l'équipement de l'ensemble des services. le recrutement du personnel et le renforcement des capacités constituent une préoccupation majeure du programme. aussi, la mise en place de la chaîne PPBS va permettre une élaboration efficace de notre budget, de son suivi et son évaluation à l'étape de son exécution.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance du CES	%	2013	30	2017	80

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU CES

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au CES	nb	2013	3	2017	7

ACTION 03

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU CES

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution financière des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au CES	nb	2013	3	2017	4

ACTION 04

AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU CES

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au CES	nb	2013	4	2017	1

ACTION 05**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines du CES

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre du cadre organique au CES	%	2013	20	2017	80

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES	722 000 000	722 000 000	0	0	722 000 000	722 000 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU CES	26 000 000	26 000 000	0	0	26 000 000	26 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU CES	6 000 000	6 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU CES	5 000 000	5 000 000	500 000 000	500 000 000	505 000 000	505 000 000
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	93 000 000	93 000 000	0	0	93 000 000	93 000 000
TOTAL		852 000 000	852 000 000	500 000 000	500 000 000	1 352 000 000	1 352 000 000

7. PROGRAMME 062

PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES
ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL
ECONOMIQUE ET SOCIAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ESSOME BIKOU René Marie

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer et faciliter la mise en oeuvre des politiques publiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 nombre	nb	2013	4	2014	10

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CONSULTATIONS, AVIS ET APPUI CONSEIL

ACTION 02: MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

ACTION 05: ETUDES SPECIFIQUES COMMANDEES

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'action du Gouvernement qui vise à la satisfaction des citoyens doit être éclairée par des avis pertinents et appuyée dans son exécution par des conseils appropriés. ces avis et conseils, pour pertinents qu'ils soient contribuent à assurer au Gouvernement un bon pilotage de l'action publique.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONSULTATIONS, AVIS ET APPUI CONSEIL

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière économique et sociale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	nb	2013	4	2017	10

ACTION 02

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

OBJECTIF 1. Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale menées par le CES

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de participation aux colloques internationaux	%	2013	30	2017	100

ACTION 05**ETUDES SPECIFIQUES COMMANDEES****OBJECTIF 1.** Contribuer à l'amélioration du cadre socioéconomique du Cameroun

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des rapports d'étude traités	nb	2013	2	2017	8

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSULTATIONS, AVIS ET APPUI CONSEIL	7 000 000	7 000 000	0	0	7 000 000	7 000 000
02	MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	196 000 000	196 000 000	0	0	196 000 000	196 000 000
05	ETUDES SPECIFIQUES COMMANDEES	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
TOTAL		218 000 000	218 000 000	0	0	218 000 000	218 000 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 1	SOUVERAINETE	1 570 000	1 570 000
Fonction 15	Fonctions consultatives	1 570 000	1 570 000
Programme 061	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 352 000	1 352 000
Action 02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU CES	26 000	26 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	26 000	26 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	26 000	26 000
Action 03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU CES	6 000	6 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	6 000	6 000
Paragraphe 6186	Honoraires et frais annexes	6 000	6 000
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES	270 000	270 000
Article 21 00 10	Cabinet du Président du Conseil Economique et Social	270 000	270 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	30 000	30 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	120 000	120 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6263	Indemnités spécifiques	20 000	20 000
6723	Indemnités versées aux conseillers	20 000	20 000
Action 04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU CES	500 000	500 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	500 000	500 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	340 000	340 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	80 000	80 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	80 000	80 000
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES	35 000	35 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
Action 04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DU CES	5 000	5 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	5 000	5 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES	417 000	417 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	417 000	417 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6133	Frais de relèvement	10 000	10 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	2 000	2 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 000	5 000
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	30 000	30 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
	6174	Frais de réception	30 000	30 000
	6180	Assurances	2 000	2 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	11 000	11 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	5 000	5 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	4 000	4 000
	6186	Honoraires et frais annexes	10 000	10 000
	6263	Indemnités spécifiques	200 000	200 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	53 000	53 000
Action	05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	93 000	93 000
Article	31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	93 000	93 000
Paragraphe	6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	78 000	78 000
	6263	Indemnités spécifiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 062	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	218 000	218 000
Action 01	CONSULTATIONS, AVIS ET APPUI CONSEIL	7 000	7 000
Article 21 00 10	Cabinet du Président du Conseil Economique et Social	7 000	7 000
Paragraphe 6186	Honoraires et frais annexes	7 000	7 000
Action 02	MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	196 000	196 000
Article 21 00 10	Cabinet du Président du Conseil Economique et Social	196 000	196 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	60 000	60 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000	20 000
6173	Frais de représentation, frais d'hôtel des cabinets	96 000	96 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	10 000	10 000
Action 05	ETUDES SPECIFIQUES COMMANDEES	15 000	15 000
Article 21 00 10	Cabinet du Président du Conseil Economique et Social	10 000	10 000
Paragraphe 6186	Honoraires et frais annexes	10 000	10 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	5 000	5 000
Paragraphe 6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		1 570 000	1 570 000